



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## Village Pierre Rabhi



Place des droits de l'homme et du citoyen  
49124 St Barthélemy d'Anjou  
Tel : 02 41 96 12 60



## Table des matières

I.	L'analyse des besoins sociaux .....	1
1.	Les chiffres clés du territoire.....	1
2.	Les enjeux de territoire au regard du projet social du VPR .....	3
II.	Le Centre Communal d'Action Sociale Village Pierre Rabhi.....	4
1.	Le Conseil d'administration (CA) du VPR .....	4
2.	L'équipe du VPR.....	5
3.	Les ressources financières du Village Pierre Rabhi .....	6
4.	Les politiques publiques menées .....	6
	L'accueil inconditionnel, de l'information à l'orientation .....	7
	La lutte contre la précarité.....	8
	Le soutien par l'insertion sociale .....	9
	L'accès au logement social.....	10
	Le soutien à la famille et à la parentalité .....	11
	L'accompagnement des Jeunes vers l'autonomie .....	13
	La lutte contre l'isolement et la solitude .....	16
	L'accompagnement de l'avancée en âge .....	17
	La sensibilisation au Handicap et à l'inclusion .....	19
	L'accompagnement de l'engagement : le bénévolat.....	20
	Le partenariat.....	21
III.	Les perspectives 2023 .....	22
	Quelques illustrations de l'année 2022 .....	23

# Edito

Vous allez découvrir ce que fût le CCAS Village Pierre Rabhi en 2022.

Si en 2020, mon édito soulignait la grande réactivité du CCAS-Village Pierre Rabhi face à la crise du COVID, force est de constater que faire face aux imprévus, être réactif et s'adapter a encore été le maître mot de 2022. En effet, dès le début de l'année, nous avons dû faire face à la crise Ukrainienne. Les habitants de notre commune ont fortement sollicité le CCAS afin que la solidarité internationale se mette en œuvre. Le Village Pierre Rabhi, accompagné de bénévoles, d'élus et des services de la ville, a su répondre en étant pilote pour des collectes et l'accompagnement des familles ukrainiennes ayant trouvé refuge dans notre ville (aidé en cela par l'association Saint Barth avec Toit). Merci à tous les acteurs de cette solidarité.

Face à la crise économique et à l'augmentation du coût de la vie, nous avons entamé une réflexion sur le règlement intérieur d'attribution des aides facultatives pour être au plus près des besoins. Cette crise touchant également les finances de notre établissement, il a fallu faire preuve de rigueur et de créativité pour proposer des animations adaptées ne grevant pas le budget !

Une autre crise, interne cette fois ci, fut celle liée au personnel. Plusieurs agents ont quitté l'établissement pour d'autres missions, laissant des postes vacants pendant plusieurs mois. Réorganisation, aide du directeur Général des Services de la ville et de la directrice des ressources humaines, redistribution des missions, ont permis de maintenir les services rendus aux habitants. L'équipe s'est recomposée progressivement avec une cohésion et un dynamisme adapté aux enjeux qui sont ceux du CCAS Village Pierre Rabhi.

2022 fut également ponctuée de beaux moments. L'événement le plus marquant fut bien sur l'inauguration tant attendue de l'espace Colibri et l'ouverture de l'épicerie Sociale. Non contente d'être ville solidaire, Saint Barthélemy se veut également novatrice ! Je pense également aux trocs des trucs mis en place par le Conseil Municipal des enfants, aux portes ouvertes de septembre, aux voyages des aînés, au repas des bénévoles...

2022, comme toutes les autres années, n'aurait pas été possible sans la subvention de la Ville de Saint Barthélemy d'Anjou et de la CAF, merci à eux. Mes remerciements également à tous les bénévoles et les associations partenaires sans qui le CCAS ne pourrait pas fonctionner. Enfin je tiens à remercier les agents, ceux partis, ceux qui sont restés et ceux qui sont arrivés pour leur engagement et leur réactivité.

Je vous laisse découvrir la richesse et la diversité des actions portées par notre CCAS Village Pierre Rabhi, dans son action sociale mais aussi dans ses missions de Centre Social : Un lieu de vie pour les habitants par les habitants !

**Isabelle RAIMBAULT**

Vice-Présidente du CCAS Village Pierre Rabhi  
1<sup>ère</sup> adjointe chargée de l'action sociale  
et des solidarités

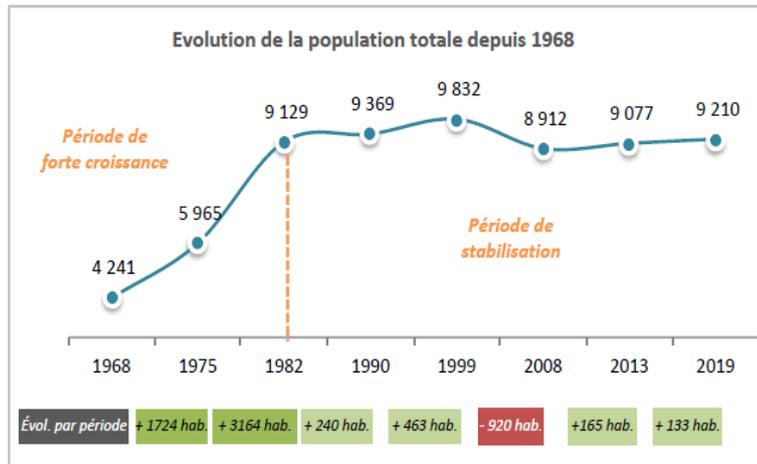
# I. L'analyse des besoins sociaux

## 1. Les chiffres clés du territoire

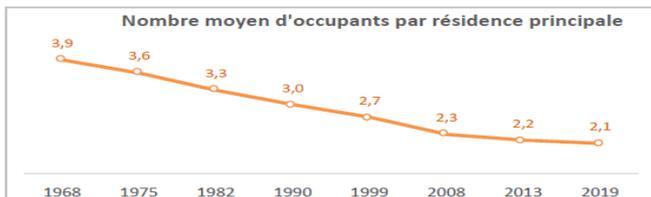
En 2019, la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou (SBA) comptait **9 210 habitants** soit 4 167 ménages. Cette croissance démographique modérée (+0,2% entre 2013) s'explique par deux phénomènes dont les effets se cumulent :

- Un solde naturel qui depuis les années 80 est inférieur à 1%.
- Un solde migratoire qui a également chuté depuis les années 80 et aujourd'hui proche de 0.

Pour la période 2013-2019, le solde naturel est à -0,1% et le solde migratoire à +0,3%, soit une croissance de +0,2%.



Source : INSEE - RP 1968 à 2019.

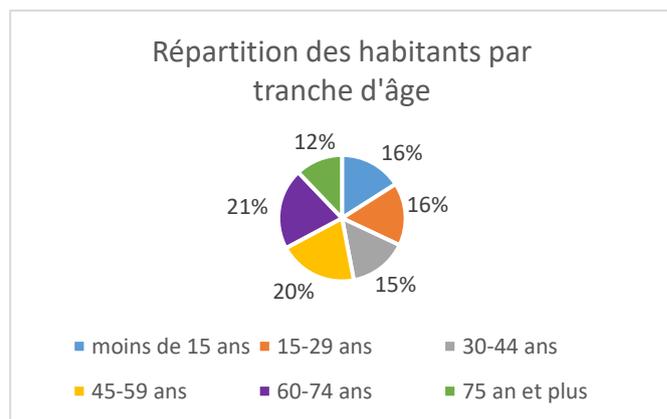


Le nombre de ménage augmente lentement sur le territoire malgré une production de logements plus importante. En effet, il est constaté le phénomène de décohabitation qui engendre **une baisse du nombre d'occupants par résidence principale.**

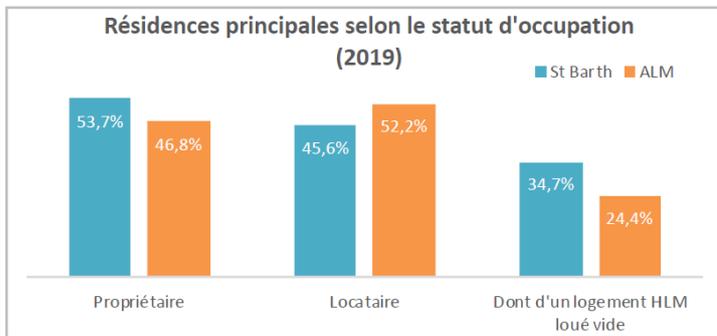
SBA est une commune de première couronne qui reste sur un rythme de croissance très modéré (voire stable) depuis de nombreuses années, mais qui assure le renouvellement de sa population. Cependant, Saint-Barthélemy-d'Anjou se démarque des autres communes de l'agglomération qui enregistrent des rythmes de croissance plus importants (+0,84% pour ALM)

La part des 60 ans et plus représente 33% de la population soit 3 025 habitants. 2 phénomènes démographiques expliquent **le net vieillissement de la population** :

- Une baisse des 0-59 ans (-443 habitants depuis 2008)
- Une augmentation des plus 60 ans (+740 depuis 2008)

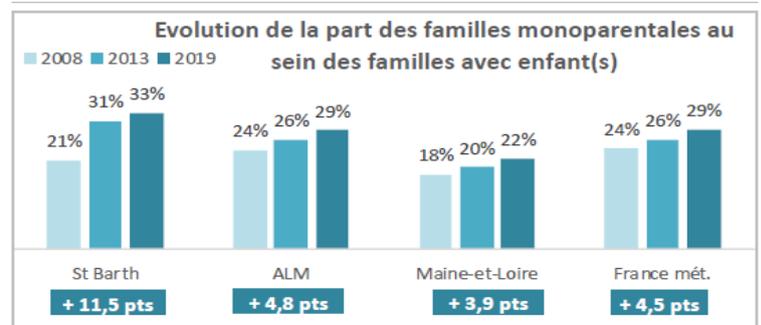


Corré à la stagnation de la population et à la « croissance » des 60 ans, l'indice de jeunesse du territoire a fortement chuté, passant de 194 en 1999 à 68 en 2019. La question de l'accompagnement de l'avancée en âge est un véritable enjeu pour le territoire.

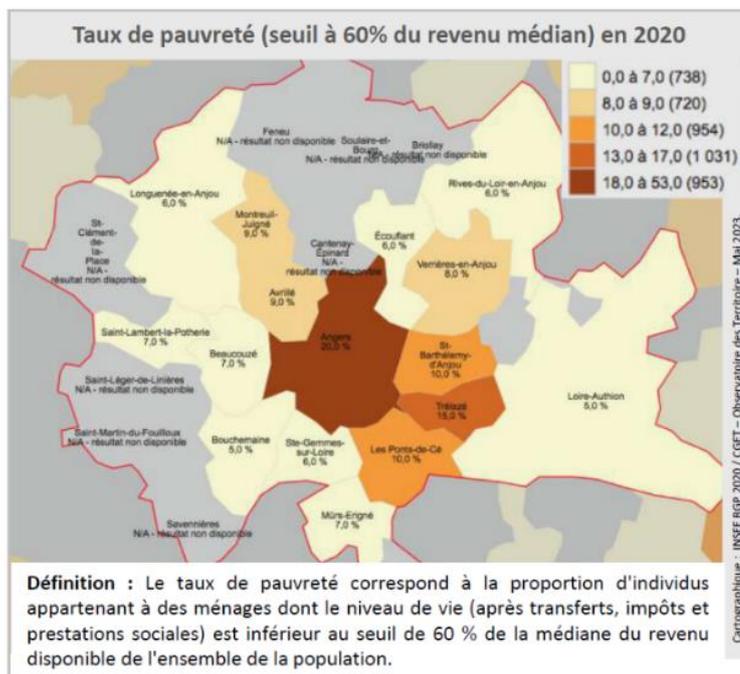


Concernant le **statut d'occupation des logements** : la part de locataires logés dans un logement social est nettement plus importante sur la commune que sur l'agglomération : 34,7% sur SBA contre 24,4% sur ALM. Le taux de Solidarité et de Renouvellement urbain en 2022 est de 37.6%. S'adressant à un public aux revenus faibles, le logement social accueille des foyers pour lesquels des aléas de la vie viennent plus fortement déstabiliser l'équilibre financier du foyer.

À propos de **la famille** : l'évolution de la composition des ménages est marquée d'une part par une forte hausse des personnes seules (+6 points) liée au vieillissement de la population et d'autre part d'une forte baisse des couples avec enfants. (-6,6 points). Il est constaté une **forte hausse de la part des familles monoparentales** : 445 familles monoparentales en 2019 contre 283 en 2008 (soit une hausse de 162 familles en 11 ans).



Sur le volet des revenus des familles, il apparaît que 49% des familles ont un quotient familial faible (QF<900), 36% un QF « moyen » (900<QF<1500) et 14% sont plus aisés. De façon plus globale, le taux de pauvreté sur la commune est de 10% (en dessous des 14,6 % en moyenne en France).



De manière générale, les ménages les plus touchés par la précarité sont les familles avec enfant(s), d'où l'importance de les soutenir dans l'accès aux modes de garde, aux activités de loisirs, à la réussite éducative et dans la lutte contre l'isolement.

## Enjeux

Au regard de l'ensemble des éléments sociaux démographiques, les enjeux sociaux prioritaires du territoire de Saint-Barthélemy-d'Anjou sont :

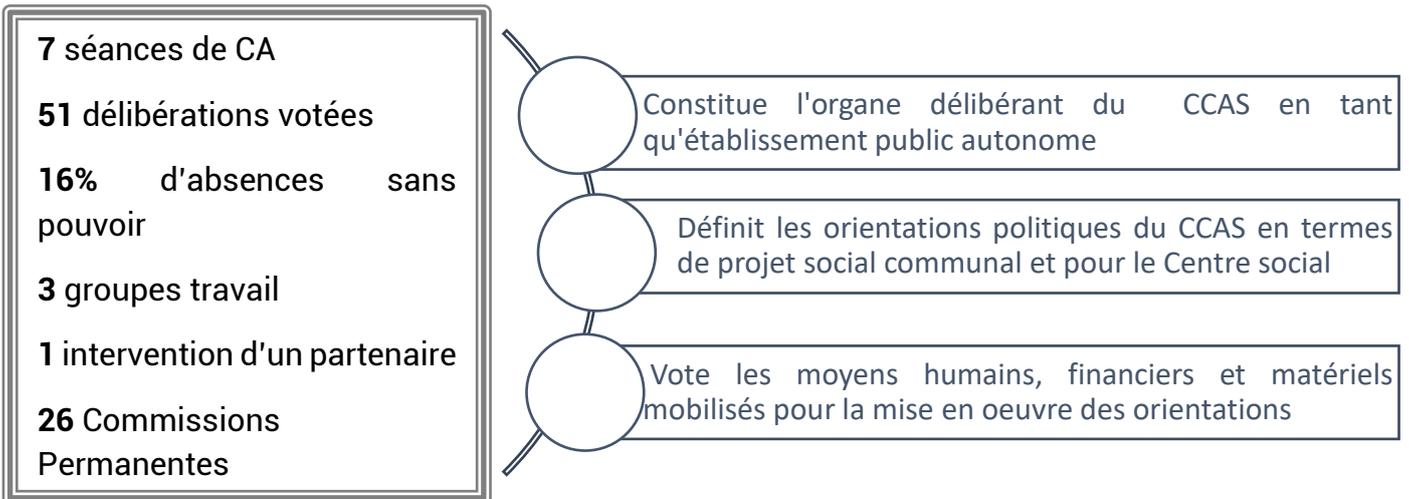
- La lutte contre la précarité et l'insertion sociale
- L'accompagnement dans la fonction parentale - éducative dont les familles monoparentales
- La lutte contre l'isolement
- L'accompagnement de l'avancée en âge
- Le soutien dans l'accès aux services et aux démarches
- L'appui à la citoyenneté et au pouvoir d'agir des habitants.

## 2. Les enjeux de territoire au regard du projet social du VPR

	Aînés/ Handicap	Vie associative	Parentalité- Famille	Jeunesse
<b>FORCES</b>	<p><b>Un nombre important d'aînés</b> sur la commune (3 050 personnes âgées)</p> <p><b>Offre diversifiée</b> et nombreuses (acteurs et aides) sur la commune</p>	<p>Fort <b>tissu associatif</b> présente sur le territoire (114)</p> <p><b>Offre diversifiée</b> et pour tous publics</p>	<p><b>Une offre qualitative des services</b>, activités extra-scolaires et d'aides aux familles large</p> <p>Un nouveau <b>Projet Educatif Territorial</b> (2021-2024)</p>	<p><b>Enseignement diversifié</b> sur la commune : maternelle et primaire public et privé</p> <p>Divers <b>lieux d'accueil et établissements spécialisés</b></p>
<b>FAIBLESSES</b>	<p><b>Conséquences prévisibles du vieillissement</b> de la population</p>	<p><b>Un renouvellement/gestion</b> des bénévoles et un lien entre associations difficiles</p>	<p>Une présence plus importante de <b>familles monoparentales</b> sur la commune (16,5%) impliquant une autre demande de mode de garde</p>	<p>Pas de lycée et class CLIS en primaire</p> <p><b>Dégradation de la situation des jeunes</b> sur le marché du travail et <b>augmentation des décrocheurs</b></p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<p><b>Activités proposées par le VPR</b> : les pauses café, la semaine bleue, le transport accompagné... en fonction de leurs besoins</p>	<p><b>Collectif vie associative</b> et événements organisés en partenariat</p> <p>Subvention de la municipalité en direction des <b>associations</b></p>	<p>Développer les modes de garde via le <b>collectif parentalité-famille</b> : baby-sitters, intergénérationnels...</p> <p>Possibilité de toucher les jeunes au forum job d'été via le <b>Point Information Jeunesse</b></p> <p>Une mobilisation forte des parents sur <b>les différentes actions du Village Pierre Rabhi.</b></p>	<p>Communiquer et développer l'accompagnement auprès des jeunes via le <b>PIJ, la MLA...</b></p> <p><b>La démarche de Proximité du secteur Jeunesse</b> permet de toucher des jeunes hors institutions.</p>
<b>MENACES</b>	<p><b>Manque de renouvellement</b> auprès des familles/ public jeune</p>	<p>Absence de <b>renouvellement des bénévoles</b> (vieillesse)</p>	<p>Difficulté pour <b>les parents seuls</b> de concilier le travail et la parentalité</p> <p>Un <b>nombre important d'assistant(e)s maternel(le)s</b> en retraite dans quelques années</p>	<p><b>Isolement des jeunes et désengagement</b> si la démarche aller vers n'est pas renforcée</p> <p><b>Augmentation du chômage</b> des jeunes adultes notamment pour les moins qualifiés.</p>

## II. Le Centre Communal d'Action Sociale Village Pierre Rabhi

### 1. Le Conseil d'administration (CA) du VPR



> **La vie du Conseil d'administration** : le CA a tenu 7 séances, au cours desquelles 51 délibérations ont été votées. Le taux d'absentéisme sans délégation de pouvoir est de 16%. La démission d'un administrateur (Mme Elisabeth Réguer) a été actée au 31 décembre 2022. Les membres du CA ont été invités à se mobiliser sur la collecte pour l'Ukraine, le repas annuel des bénévoles du VPR, le repas des aînés et la présentation de la programmation Aînés.

> **Les thématiques spécifiques mis en exergue en CA** : la collecte solidaire pour l'Ukraine et l'accueil de familles ukrainiennes, l'attribution du logement social et l'accueil des gens du voyage (par un représentant d'Angers Loire Métropole).

> **Groupes de travail** : 3 groupes de travail ont été constitués pour contribuer aux réflexions à soumettre en CA, relatifs aux : subventions aux associations, la révision du Règlement des aides sociales facultatives et le portage de repas à domicile. 2 membres se sont portés volontaires pour celui des subventions aux associations. Ils se sont réunis 2 fois. Concernant les aides sociales facultatives, 6 membres se sont réunis 3 fois pour formaliser les orientations stratégiques.

> **Attribution de marché public** : pour le portage de repas à domicile, le marché a été attribué à Anjou Accompagnement Service, compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, pour 1 an renouvelable 3 fois.

Conseil d'administration 2020 - 2026  
CCAS - Village Pierre Rabhi



**Dominique BREZON**  
Président du Conseil d'Administration



**Isabelle GAMBÉLLET**  
Vice-Présidente du Conseil d'Administration



**Maïlys BEDINEAU**



**Chrystel BERTRON**



**Ivain BIGNONET**



**Jules Girardin BITO**



**Roger CHAMPION**



**Charal CODREAU**



**Françoise DHOTEL**



**Mélanie GRAULT-LOISSEAU**



**Nathalie HERSANT**



**Francis MIGNONNEAU**



**Eric HORNIERE**



**Elisabeth REGUER**



**Marie-Joséphine RENER**



**Eric VIAU**



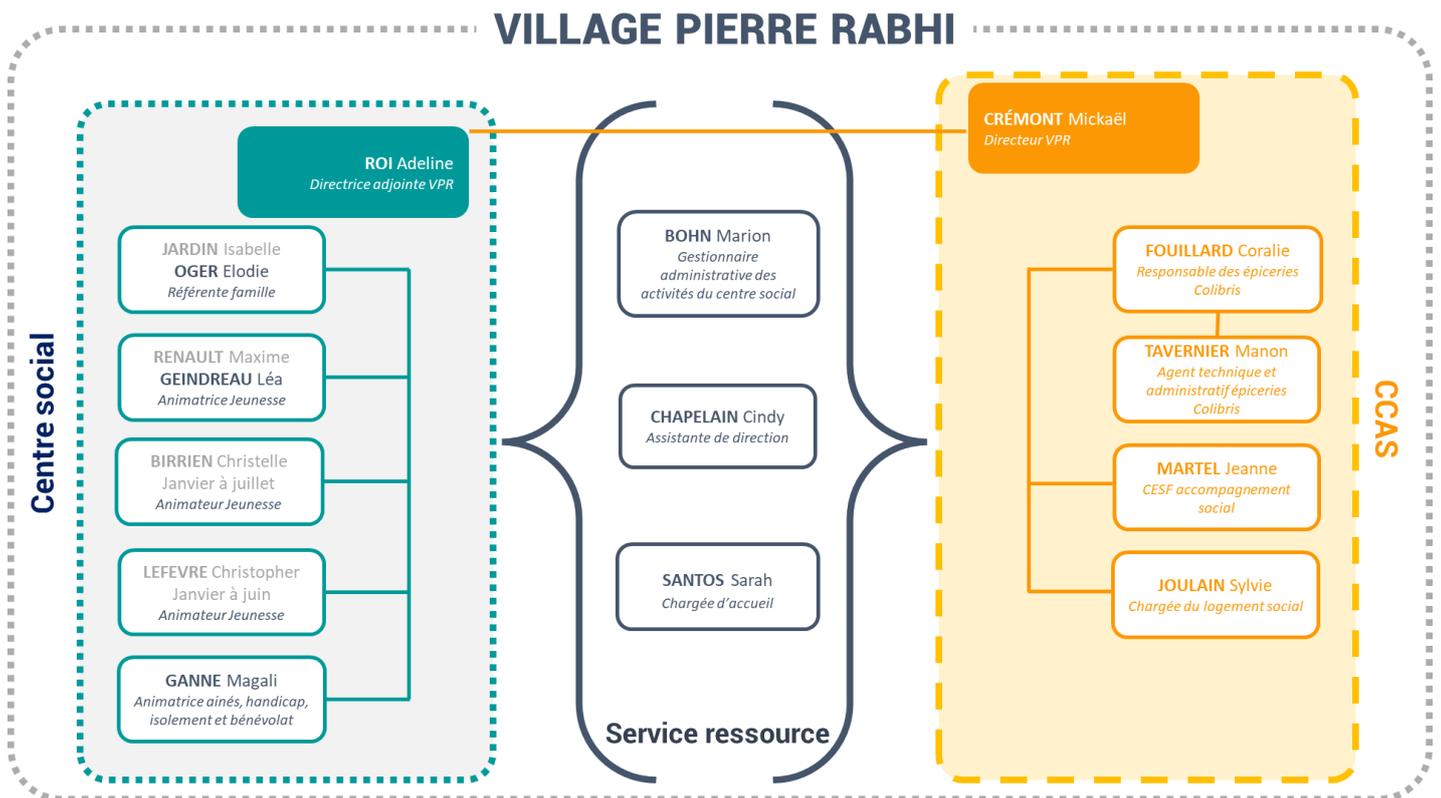
**David VICENTE**

Membre élu  
Membre nommé

CCAS Village Pierre Rabhi

Saint-Barthélemy d'Anjou

## 2. L'équipe du VPR



Services	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
<b>Pôle Administratif</b>	<b>3</b>	<b>2,60</b>
Direction	1	1
Chargée d'Accueil	1	0,8
Assistante de Dir. VPR & Comptabilité	1	0,8
<b>Pôle Développement Social</b>	<b>7</b>	<b>6,43</b>
Direction adjointe	1	1
Gestionnaire administratif Centre Social	1	0,57
Aînés et Lutte contre l'isolement	1	1
Secteur Jeunesse	3	2,86
Parentalité et Famille	1	1
<b>Pôle Insertion &amp; Logement</b>	<b>4</b>	<b>3,20</b>
Accompagnement Social	1	0,9
Responsable Epicerie Sociale	1	0,9
Appui logistique épicerie	1	0,7
Logement social	1	0,7
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>12.23</b>

Le CCAS Village Pierre Rabhi (VPR) a connu une année 2022 compliquée pour mettre en œuvre l'ensemble des actions envisagées. En effet, 6 départs ont eu lieu ce qui a nécessité d'assurer la continuité de service avec les agents présents.

En avril, est arrivée Adeline Roi, directrice adjointe du VPR, chargée plus particulièrement du Centre social dont l'espace Ados.

Les 3 animateurs Jeunesse ont quitté la structure avant l'été, ce qui a nécessité de faire appel à des vacataires pour poursuivre le service. Etant un métier en tension, l'un des postes d'animateur permanent a été pourvu en septembre par Léa Geindreau. Les 2 autres animateurs sont arrivés début 2023.

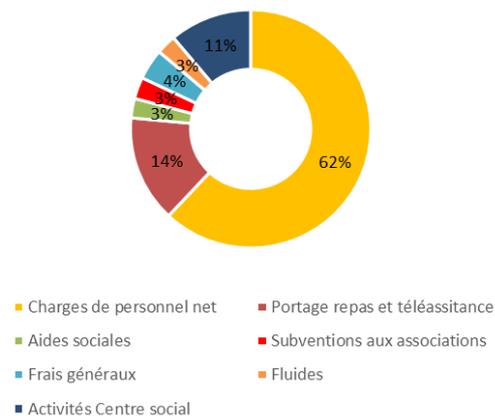
Le poste de directeur du VPR a été vacant durant 3 mois ; l'intérim a été assurée par le Directeur Général des Services et la directrice aux ressources humaines. En août, Mickaël Crémont a pris ses fonctions.

Le poste de référente famille et parentalité a été vacant 2 mois et pourvu par Elodie Oger en septembre.

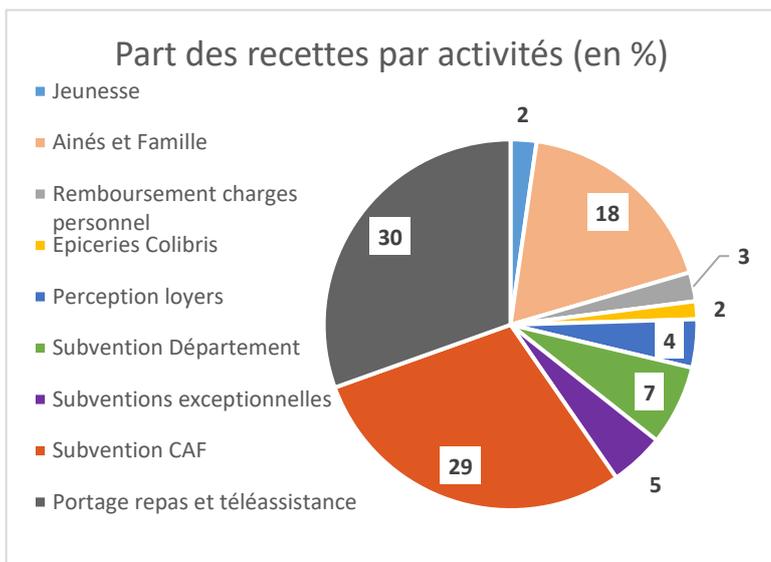
### 3. Les ressources financières du Village Pierre Rabhi

DEPENSES	Fonctionnement	Investissement
BP 2021	1044000	55585
CA 2021	948580	28301
<b>Résultat (excédent)</b>	<b>+117039</b>	<b>+14153</b>
BP 2022	1076300	71038
CA 2022	890572	45751
<b>Résultat (excédent)</b>	<b>+175198</b>	<b>+14039</b>

Part des natures de dépenses de fonctionnement



NB : Le Résultat est calculé par rapport au delta entre le Budget Prévisionnel et le Compte Administratif (Budget réalisé) auquel s'ajoutent les recettes perçues.



La part des dépenses allouée au portage de repas et téléassistance est la plus importante mais s'équilibre par les recettes perçues.

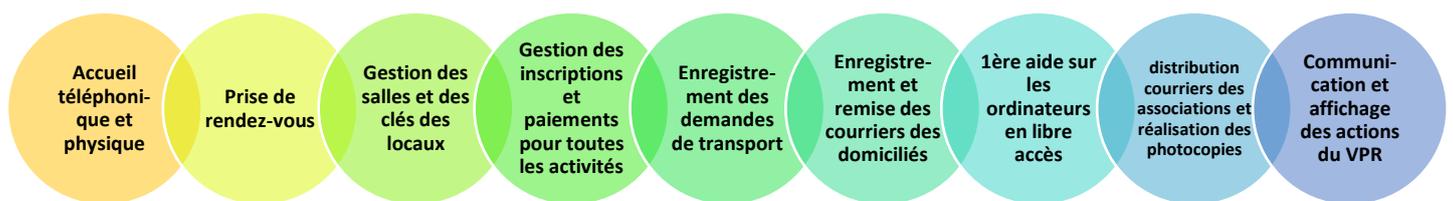
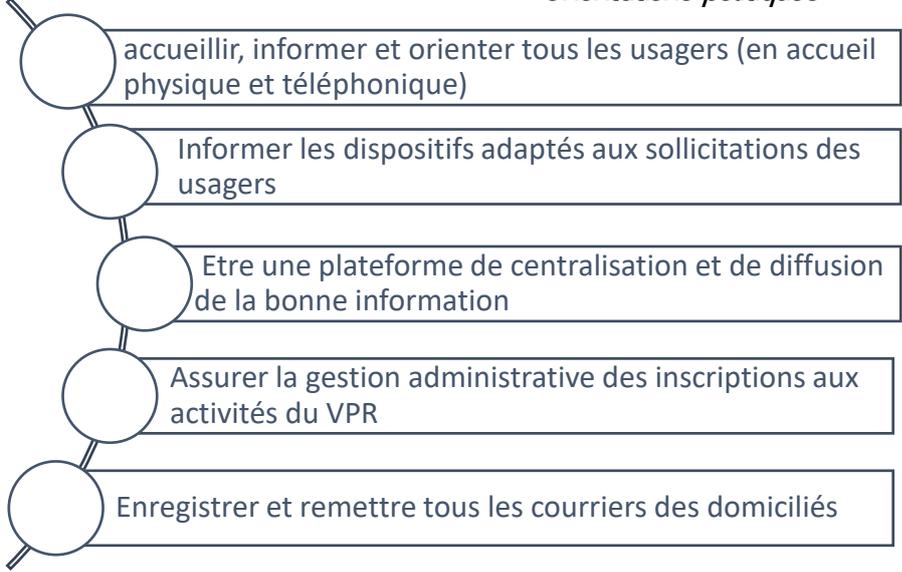
En termes de programme d'actions, la part du budget consacré au secteur ainés est la plus importante. Cela s'explique notamment par l'organisation de 2 voyages par an, qui viennent gonfler le montant des dépenses. Est à noter que ces dépenses font également l'objet de recettes : par des participations financières individuelles mais également des demandes de subventions.

### 4. Les politiques publiques menées

# L'accueil inconditionnel, de l'information à l'orientation

**251** jours ouvrés d'ouverture  
**8 138** accueils physiques  
**9 952** appels reçus  
**1 567** remises de courriers  
**2 042** inscriptions réalisées  
**1 564** utilisateurs des ordinateurs en libre accès  
**1.37** Equivalent temps Plein

## Orientations politiques



> **Accueil physique et téléphonique** : le VPR assure un véritable rôle de proximité auprès des habitants, notamment pour toutes les questions de la vie courante : près de 10 000 appels reçus et plus de 8 000 personnes accueillies sur une année (cf. graphique ci-contre). S'ajoutent 363 personnes accueillies et renseignées pour les partenaires présents au VPR (CLIC, CAF, permanenciers...)

> **Gestion des inscriptions et des paiements des activités** : 2 permanences par semaine sont organisées pour renseigner et inscrire les aînés aux activités du VPR. Dans le même objectif, une permanence pour le secteur Parentalité – Famille & Jeunesse est organisée tous les mercredis. Ainsi 1 507 inscriptions ont été enregistrées sur les activités proposées.

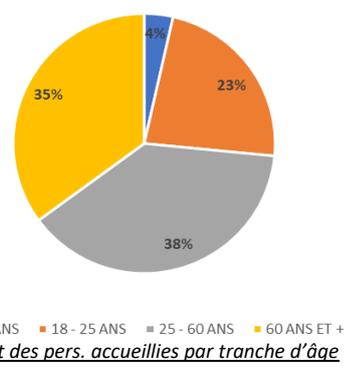
> **Transports collectifs et individuels solidaires** : 163 demandes de transports individuels enregistrées et honorées (+8) pour un total de 43 bénéficiaires différents. Les 372 déplacements collectifs réalisés ont bénéficié à 10 personnes différentes.

> **Gestion des salles et des accès** : 386 réservations de salles ont été enregistrées ainsi que 382 remises de clés effectuées.

> **Remise individuelle au guichet d'accueil** : en plus des 1 564 remises de courriers, s'ajoutent les 494 chèques alimentaires donnés, les 673 aides aux démarches administratives (documentations, formulaires, dossiers...)

> **L'espace à gratuité** : situé à l'accueil, des étagères accueillent des dons d'objets des habitants dont ils n'ont plus l'utilité. Les visiteurs se servent et déposent de façon continue.

> **Communication sur les actions du VPR** : ont été organisées le 23/09/22 les portes ouvertes du VPR sous l'égide de « Village en fête » afin de donner à voir toute l'offre de service et d'engagement proposée par le VPR.



# La lutte contre la précarité

*Orientations politiques*

**255 pers.** accompagnées par le CCAS (+ 150 pers.)

**502 entretiens** réalisés (+107)

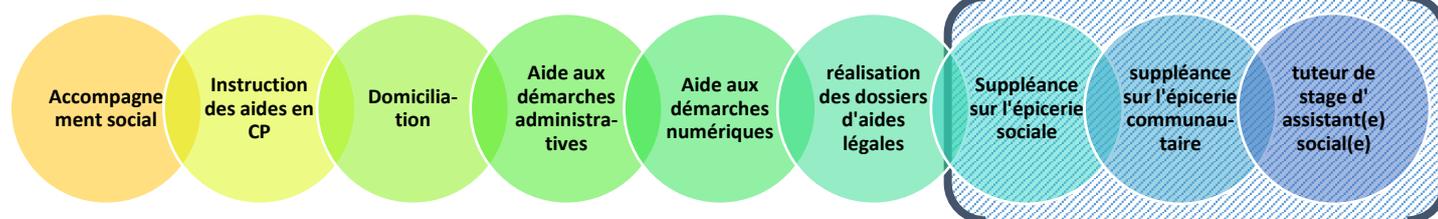
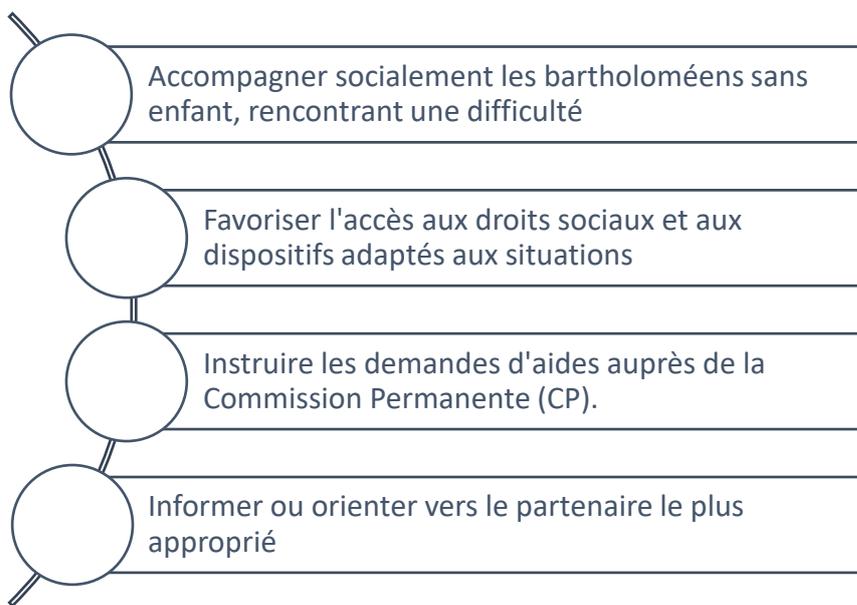
**149** demandes d'aides facultatives étudiées (-119)

**24 816€** d'aides sociales facultatives attribuées (-12%)

**73 foyers** aidés financièrement (-12) soit 230 pers.

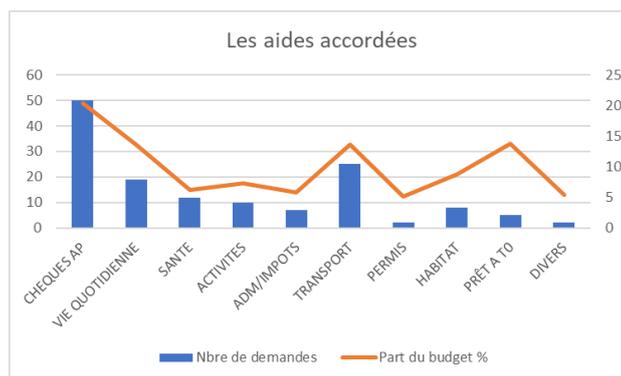
**32 dossiers** d'aide légale (-3)

**63 domiciliations** (-1)



> **L'accompagnement social global** : le nombre de personnes sans enfant accompagné par le CCAS a augmenté de 68%. 36 foyers n'étaient pas connus du service soit 14% des accompagnés. D'autre part, l'accompagnement des familles par la MDS s'élevait à 146 foyers soit une diminution de 20%. Concernant le nombre d'entretiens réalisés par le CCAS, il a augmenté de 27%. Le taux de rdv non honoré était de 7.5%.

> **Aides sociales facultatives** : 140 aides ont été accordées par la Commission Permanente (soit -105). 9 demandes d'aide ont reçu un avis défavorable. Les aides accordées représentent un montant total de 24 816€ (soit -12% N-1.) 36% des aides accordées sont des chèques accompagnement personnalisés (soit 20% du budget total des aides), 13% des aides portent sur des charges liées au logement (soit 20% du budget total des aides), 6% des aides accordées dites « diverses » représentent 13% du budget des aides (des frais d'obsèques, prêts, frais de dossiers ...).



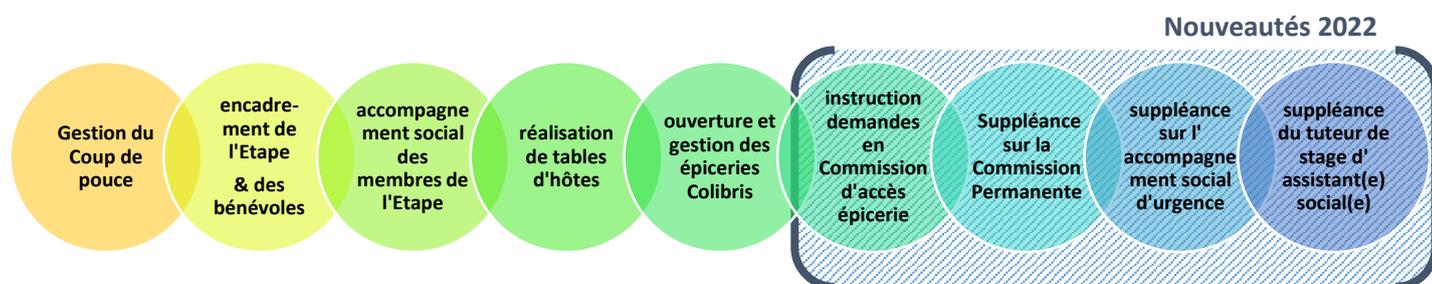
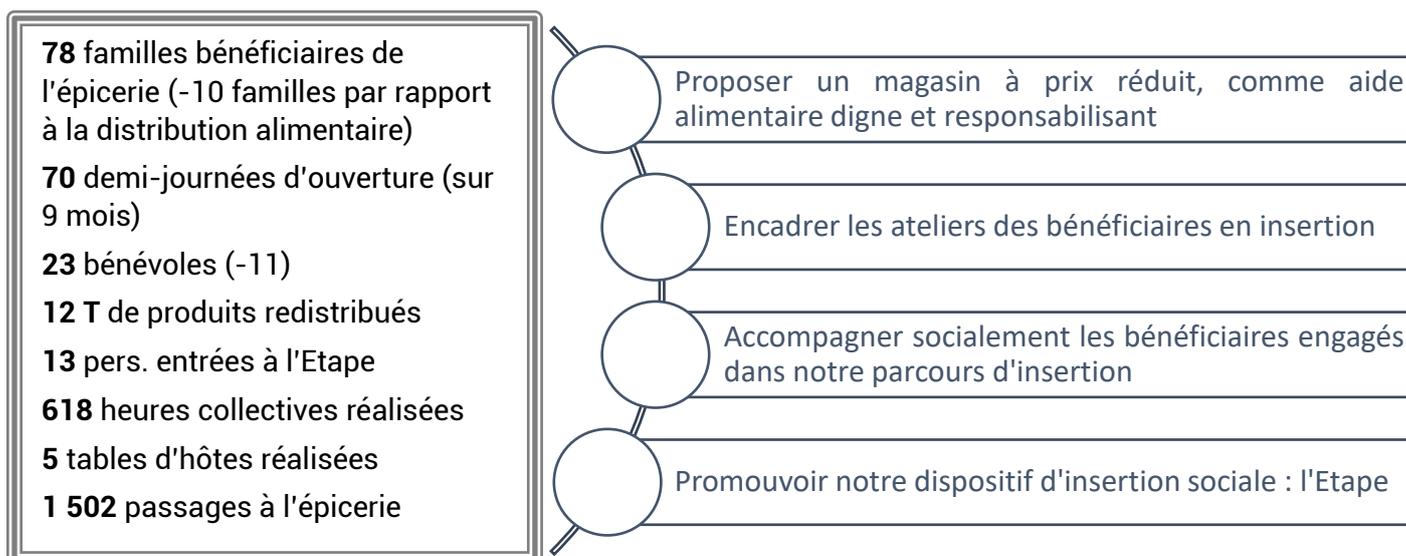
> **Domiciliation** : 63 foyers ont été domiciliés au VPR, ce qui représente 117 ayants-droits. 44% sont des hommes isolés sans enfant, 21% des femmes isolées avec enfants, 8% de couples avec enfants. Globalement 49 % sont en « domicile mobile » et 38% vivent chez un tiers.

> **Aides aux démarches** : 348 soutiens aux démarches ont été réalisés, dont 32 concernaient des dossiers d'aide sociale légale et 4 demandes de micro-crédit social (dont 1 dossier accepté)

> **Accompagnement des familles Ukrainiennes** : les équipes ont été fortement sollicitées pour réaliser la collecte au profit de l'Ukraine et pour réaliser le suivi des familles avec l'appui de St Barth avec Toit. 6 rencontres ont été tenues.

# Le soutien par l'insertion sociale

*Orientations politiques*



> **Les bénéficiaires de l'épicerie sociale Colibris** : l'aide alimentaire dit « Coup de pouce » a fonctionné durant 3 mois (préalables à l'ouverture de l'épicerie) pour 68 foyers bénéficiaires. Sur 9 mois d'ouverture de l'épicerie, les 22 commissions d'attribution ont permis à 78 familles bartholoméennes d'en bénéficier (soit 168 pers.). 46% sont orientés par le CCAS, 33% par la Maison Départementale des Solidarités, et 6% par la CAF. La durée moyenne d'inscription à l'épicerie est de 5 mois.

> **Ouverture et gestion des épiceries** : Depuis avril, 21.9 tonnes de produits ont été collectées/achetées et mis en vente sur l'année 2022. 23% des produits sont issus de la banque alimentaire, 2% de la Biocoop, 16% de Super U, 36% de Métro, 16% de dons solidaires et au moins 85% des fruits et légumes sont en provenance des Jardins de Cocagne (soit 19% des approvisionnements totaux en poids). 54.9% des denrées ont été vendues. Les invendus (pour partie) font l'objet d'une « rétrocession » (= dons aux organismes d'aide alimentaire) ou d'une destruction en raison de leur péremption. Aussi, en plus des 2 professionnels (soit 1.6 ETP) pour fonctionner, l'épicerie nécessite la contribution indispensable des 23 bénévoles et des bénéficiaires de l'Etape, qu'il faut accompagner et coordonner.



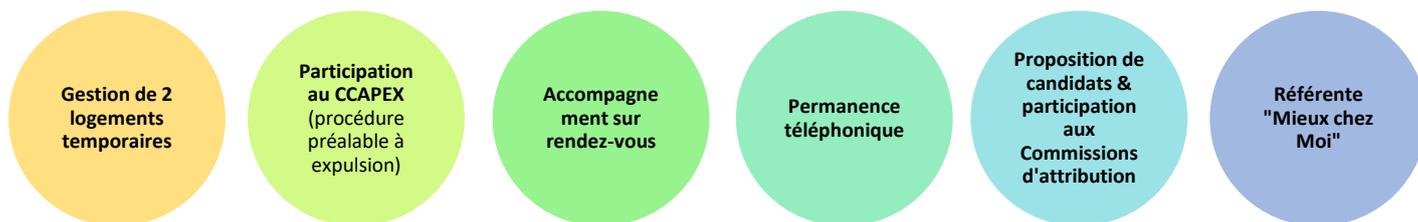
> **L'Etape, l'épicerie communautaire** : ouverte pour 7 places RSA et 1 place en Fond d'Aide aux Jeunes, elle a accueilli 13 bénéficiaires. Ils ont réalisé en moyenne 14h/semaine d'engagement, et 618 heures collectives. Le temps d'accompagnement individuel par le travailleur social représente 67h/personne. La durée d'engagement au sein de l'Etape est de 7,4 mois. Les bénéficiaires ont mis en œuvre 5 tables d'hôtes en 2022.

# L'accès au logement social

*Orientations politiques*

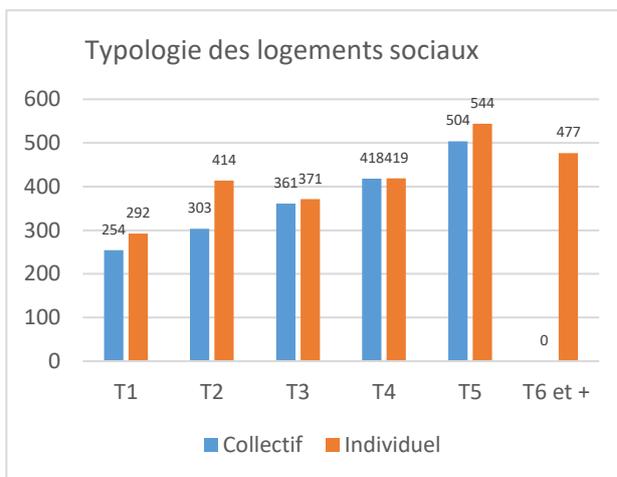
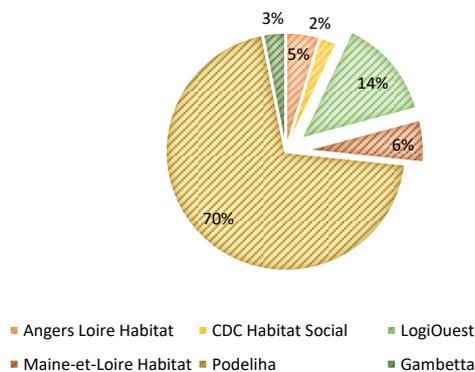
**653** demandes de logement  
**3 288** contacts téléphoniques (+1 588)  
**1 691** logements sociaux  
**37.58%** taux de Solidarité et Renouvellement Urbain  
**161** logements attribués (-11)

- Être un interlocuteur de proximité pour les demandeurs
- Proposer des candidats aux bailleurs pour les logements sociaux vacants.
- Disposer de 2 logements dits temporaires pour soutenir les situations fragilisées.

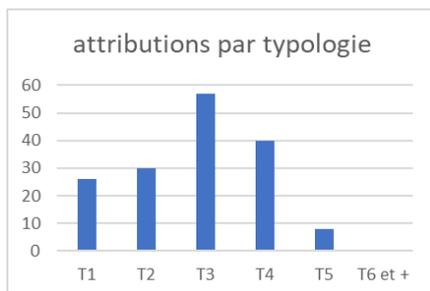


> **Le parc locatif social** : appartient à 5 bailleurs sociaux et se répartit en 1 411 logements collectifs et 280 logements individuels. La résidence Colibris de Podeliha a été livrée en 2022 : 22 logements sociaux et la salle au rez-de-chaussée.

## PARC LOCATIF SOCIAL PAR BAILLEURS



> **L'accompagnement des demandeurs** : cette activité a été dense cette année, avec 3 288 échanges téléphoniques et 419 rendez-vous individuels. Un travail de recherche de candidats a été mené pour la livraison de la résidence Colibris et pour préparer les attributions du Chêne vert, dans l'objectif de veiller à une mixité des situations sociales.



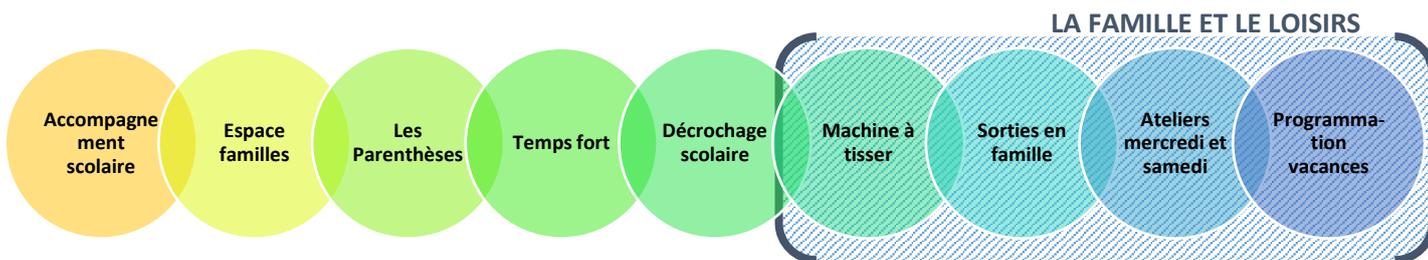
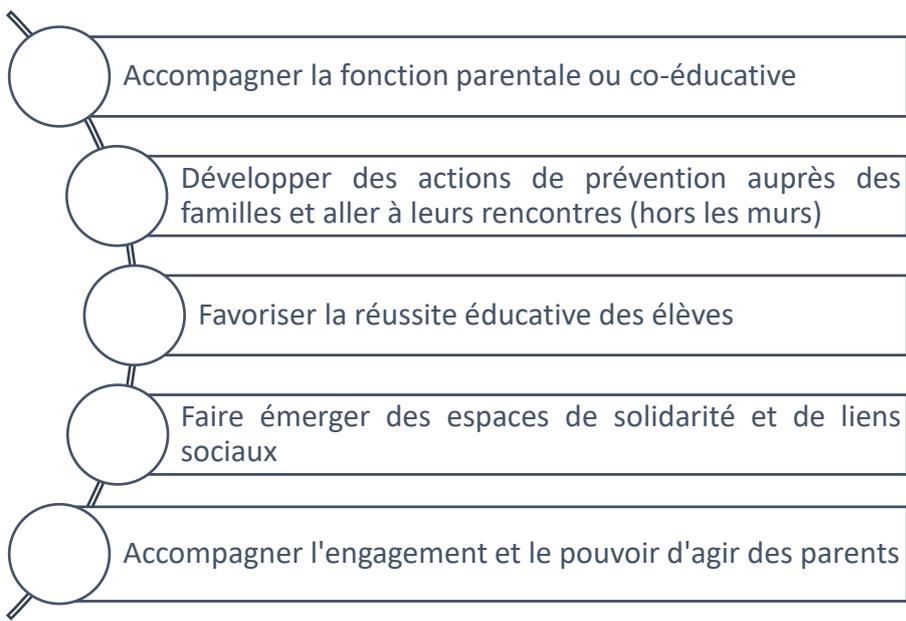
> **La proposition aux attributions de logement** : 653 demandes étaient en cours pour St Barth en choix n°1 (+13). Le délai moyen d'attribution était de plus de 12 mois. Pour rappel, chaque logement vacant fait l'objet de 3 propositions de candidats répondant aux critères d'éligibilité du dit logement. 161 logements ont été attribués donc potentiellement 483 dossiers présentés.

> **Gestion des 2 logements temporaires** : ils ont été occupés toute l'année par les locataires en titre, en vue de leur insertion plus pérenne dans le droit commun.

# Le soutien à la famille et à la parentalité

*Orientations politiques*

**1 068** participations (+679)  
**99** actions proposées dont 65 depuis septembre  
**285** présences pour la programmation famille dont 22 familles différentes  
**230** pers. rencontrées sur 5 lieux avec la machine à tisser  
**14** enfants en accompagnement scolaire.



Pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2022, la priorité était de faire connaître la nouvelle référente parentalité du VPR et reconquérir le public visé. Ainsi l'accent a été mis sur « la famille et le loisirs » pour être attractif et plus visible, tout en poursuivant les dispositifs existants :

> **La programmation famille** a été étoffée par des ateliers et des animations notamment sur les vacances scolaires.

- Sur les vacances **14 animations pour 184 participations** avec majoritairement des familles bartholoméennes (grands-parents compris) avec plusieurs enfants de 1 mois à 8 ans, dont les parents travaillent en semaine.

- Sur les mercredis matins et après-midis, **20 actions pour 232 participations**, ont alimenté les ateliers bricolage sont proposés. Est constaté que le créneau du matin est très peu fréquenté contrairement à ceux de l'après-midi qui fonctionnent très bien. Les familles rencontrées sont différentes de celles des vacances. Ce sont principalement des mères seules avec en moyenne 3 enfants âgés entre 1 mois et 8 ans.



- Un samedi matin tous les 2 mois, ce sont **14 rencontres pour 184 participations**. Ce temps spécifique dédié à une thématique précise, est adapté à tous les rythmes des familles, et bénéficie d'interventions d'un professionnel extérieur. Fréquenté modérément, une réflexion sera menée en 2023 pour l'améliorer.

> **L'espace famille** ouvert **25 mardis pour 160 participations**, a perdu en fréquentation et en mixité des publics à la rentrée de septembre ; seulement 24 présences de septembre à décembre. La **permanence d'écoute** touche principalement des familles habitants le centre-ville, qui passent en « visite de courtoisie ». Les accompagnements pour des familles en difficulté sont orientés principalement par les travailleurs sociaux et les partenaires.

> **L'accompagnement scolaire** a accueilli de septembre à décembre **101 participations pour 18 séances**. Ce sont principalement des enfants du CM1 à la 3ème et voit sa demande s'accroître avec des lycéens sur liste d'attente faute de bénévoles suffisants. Pour cette année, 11 bénévoles ont accompagné le groupe de jeunes.

> Les **parenthèses** font le lien avec les écoles et peinent à reprendre. Les établissements scolaires sont en demande mais invitent à opérer en périphérie des écoles. Est en perspective de reconstruire le lien avec de petites interventions et des présences, devant l'école.

> La **machine à tisser** a réalisé **5 sorties** dans différents lieux de la ville touchant **230 rencontres**. Son objectif est de créer du lien avec les parents, et développer l'intervention de partenaires en lien avec les familles (CAF, médiathèque, etc..) hors les murs. Elle est reconnue comme un outil d'interconnaissance des services et des partenaires dont les actualités de chacun. Animée par les différents partenaires du projet, elle est annonciatrice d'évènements et d'échanges.

> Plusieurs **temps forts** ont été portés :

- Une conférence sur « les troubles Dys » en partenariat la médiathèque a été organisée en octobre 2022. Le public n'était pas au rendez-vous. Le sujet n'était peut-être pas assez partagé.
- Le gouter de Noël a rencontré plus de succès après 2 ans d'absence. La mobilisation de l'ensemble de l'équipe du VPR, les bénévoles et des élu(e)s a été nécessaire pour accueillir les habitants autour d'un goûter et d'un spectacle. 160 personnes ont été accueillies dont une quarantaine d'enfants de l'ALSH.

> **Le collectif parentalité** a des difficultés à se consolider suite aux différents changements, mais l'arrivée des nouveaux projets mobilisent de nouveaux bénévoles et parents. La mobilisation autour de projets en autofinancement est une belle ouverture pour le collectif et facilite la venue de nouvelles familles. Le collectif a été émotionnellement troublé par la disparition tragique d'une bénévole engagée et investie, ce qui a affecté la dynamique de groupe.

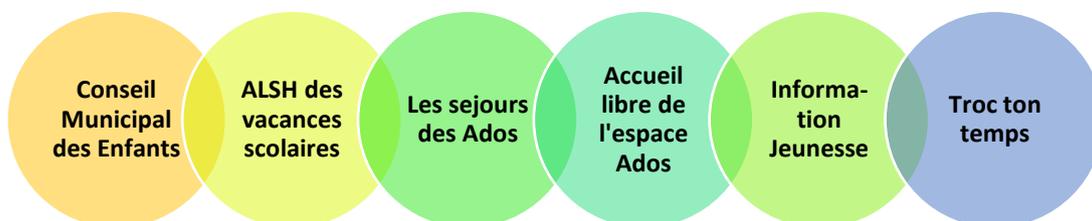
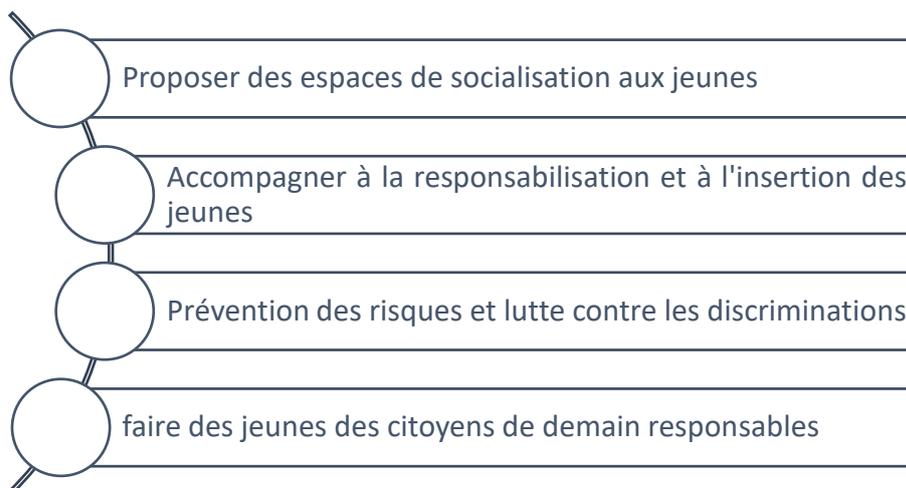
De manière générale, **les liens** interservices et **les partenariats** ont été redynamisés et investis. Il faut souligner le renforcement des liens avec les autres services de la collectivité. Cette dynamique a fait croître la qualité des animations et a fait émerger de nouveaux projets et la valorisation des ressources/services offerts aux habitants.



# L'accompagnement des Jeunes vers l'autonomie

*Orientations politiques*

1700 **présences**  
 4071 **heures de présence** réalisées à l'ALSH  
 66 **jeunes différents** sur l'ALSH  
 Une majorité de **garçons**  
 6 **dispositifs** dédiés à la jeunesse



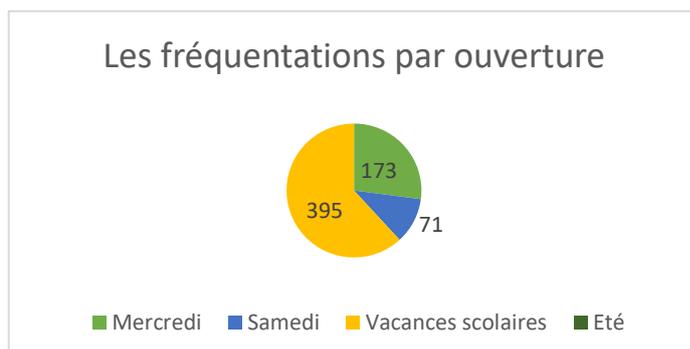
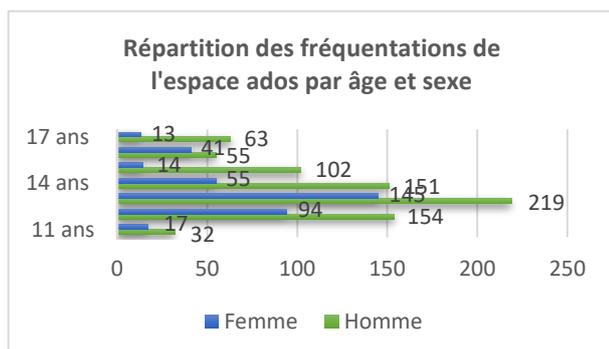
Les dispositifs Jeunesse drainent des jeunes de tout âge et doivent répondre à une pluralité d'attentes. La porte d'entrée reste l'ALSH Ados qui répond, dans un premier temps, à un besoin de mode de garde des jeunes pour les parents.

En 2022 l'ensemble de l'équipe a changé, entraînant une fermeture provisoire des dispositifs et la perte de certains jeunes, notamment les plus âgés attachés à l'ancienne équipe. Seul l'ALSH a été maintenu, d'octobre à décembre, pour répondre à la plus forte demande. Afin de bâtir le futur tout en poursuivant l'existant, a été lancée une enquête auprès des familles. Les moyens de communication et la gestion administrative ont été revus pour une meilleure lisibilité de l'offre pour les parents.

De ce travail d'enquête et au vu des enjeux éducatifs souhaités, le projet éducatif, pédagogique et le règlement intérieur ont été réinvestis par la seule animatrice jeunesse. Ce travail se poursuivra sur 2023 avec l'arrivée des 2 derniers animateurs jeunesse.

## > L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Ados

Est ouvert le **mercredi**, le **vendredi soir** et le **samedi**. Le samedi est le jour le moins fréquenté. Il s'adresse plus spécifiquement à des jeunes cherchant à être hors de leur foyer et qui souhaitent partager du temps avec des amis.



En effet les jeunes confirment ne pas avoir besoin « d'être animés » sur un temps supplémentaire à ceux passés en famille ou lors de leurs activités sportives ou culturelles.

Une **passerelle** entre l'ALSH Planet'enfant et l'Espace Ados a été poursuivie afin d'accompagner les jeunes vers l'Annexe. Cependant la rencontre des 10 ans et 13 ans demande à être reconstruite afin de s'assurer de l'appétence des jeunes à fréquenter ce nouveau lieu. Planet enfant ouvre une passerelle sur les petites vacances scolaires pour le 9-10 ans et sur les vacances d'été pour les 10-12 ans, dans l'objectif d'inciter les jeunes à ne pas quitter les espaces de socialisation et d'engagement.

3 séjours ont été envisagés dont seul le séjour à la neige a pu être réalisé. 12 jeunes en ont bénéficié. En revanche les deux séjours d'été ont été annulés.

### > Conseil Municipal des Enfants (CME)



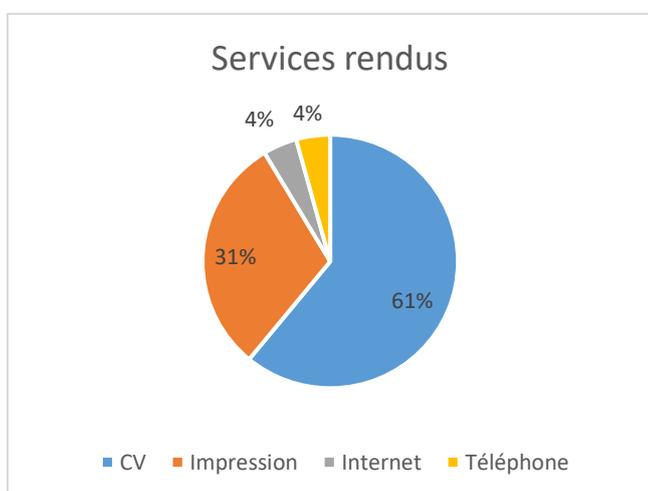
Chaque mois, le CME se retrouve pour une réunion de préparation et de planification des événements à venir. Ces réunions constituent un environnement adéquat pour débattre de leurs souhaits et les moyens d'actions. Les propositions portent sur des projets pour la ville de Saint Barthélemy d'Anjou et de ses habitants.

En 2022, **10 actions** ont été menées par le CME, ainsi qu'une présentation du bilan dans chaque école avec des élu(e)s pour le 1<sup>er</sup> trimestre. De plus, le groupe a eu l'opportunité de partir à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale.

Le CME a été élu en septembre 2022 et compte 16 enfants de 10 à 12 ans. Dès septembre, en l'absence d'animateur le CME a été accompagné par l'adjointe à l'action sociale et aux solidarités et la conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

### > L'Information Jeunesse (IJ)

Ouvert en semaine et à la demande des jeunes ou parents, l'IJ a accompagné différentes démarches individuelles et aussi des actions collectives, tel que le job d'été. La restructuration de l'équipe et les priorités prises, n'ont pas permis de maintenir un accueil optimal et continu de juillet à décembre. Ce choix a impacté forcément les chiffres de fréquentation.



- 60 personnes accueillies sur 30 min en moyenne
- Les 18-20 ans sont les plus représentés suivis des 15-17 ans.
- La fréquentation est représentée majoritairement par des jeunes en recherche d'emploi suivi de lycéens
- Créneau le plus utilisé : mercredi de 14h à 17h
- Le mois de juin est le plus fréquenté
- A 66% se sont des « échanges » qui sont données contre 34 % de services rendus
- Les entretiens sont principalement en présentiel
- 83% des jeunes accueillies sont de la commune

Les jeunes reçus sont âgés de 12 ans à plus de 30 ans. Les 15-17 ans et les 21-23 ans sont majoritairement représentés sur la thématique « trouver du travail ». Les 12-14 ans et les plus de 30 ans sont majoritairement présents sur la thématique « construire son parcours ».

L'information jeunesse, c'est aussi de l'orientation vers et par les partenaires. 13% sont envoyés par le MLA et, à contrario, 89% sont orientés de l'IJ à la MLA pour être accompagné dans leurs parcours professionnels.

### > Parentalité-enfants ados

Des temps de rencontre entre parents et des actions partagées parentalité/jeunesse sont régulièrement proposés. Ces moments d'interconnaissance facilitent le lien et la récolte des besoins et des attentes de leurs enfants. En lien avec le secteur famille, un samedi tous les 4 mois, un temps autour des enjeux liés « parent d'adolescent » est proposé. Le premier temps a réuni 4 familles autour d'un atelier socio esthétique où l'objectif était de travailler l'estime de soi et le bien être à travers un exercice de colorimétrie et une création de cosmétiques fait maison.

### > Projet interservices

En partenariat avec la direction Education enfance sport, des jeunes de l'Annexe et du club de baseball ont été accompagnés pour la réalisation d'un graff sur le container de la Gemmetrie.



# La lutte contre l'isolement et la solitude

## *Orientations politiques*

4 tournées de porte à porte

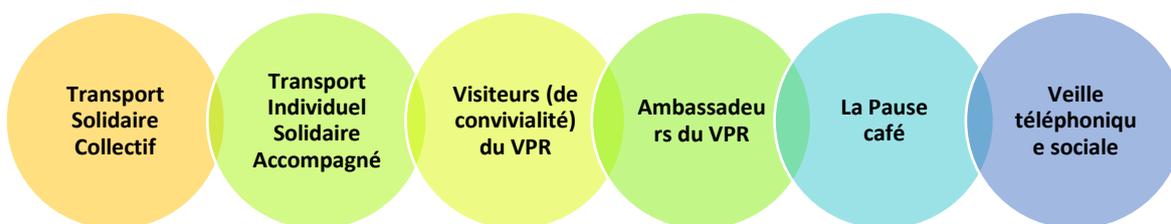
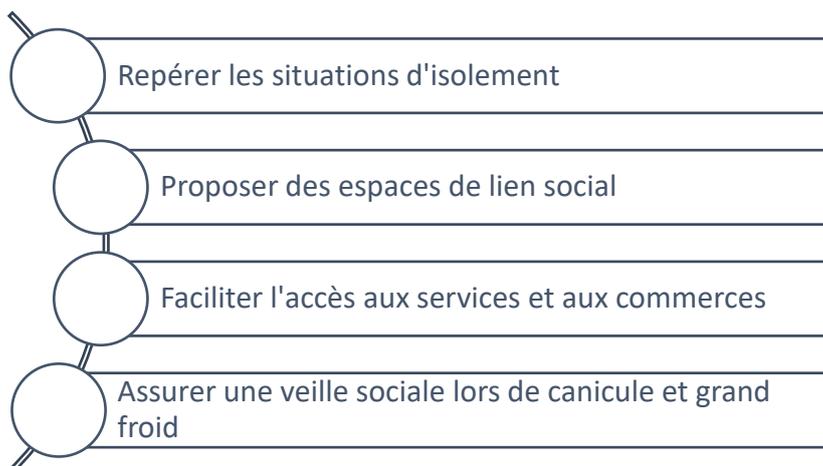
4 pers. bénéficiant de visites de convivialité

163 transports individuels réalisés (+8)

372 trajets en transport solidaire collectif soit 52 navettes aller-retour (+42)

27 pauses café sur la commune

27 inscrits sur le registre des personnes vulnérables.



> **Le transport solidaire collectif** : est organisé une fois par semaine, avec le minibus du VPR, pour permettre aux ainés de se rendre en centre-ville, le jour du marché, grâce à un chauffeur bénévole. Cela représente 10 bénéficiaires satisfaits du service. Ce dispositif existe car 5 chauffeurs bénévoles sont engagés. C'est aussi l'occasion de rencontrer les habitants de les accompagner dans leur quotidien. De plus, ce service permet de faire de la veille sociale et ainsi alerté le VPR sur une difficulté rencontrée par un usager.

> **Le TISA** : **43 personnes différentes** en ont bénéficié. 90 personnes sont inscrites en tant que bénéficiaires potentiels de ce service, dont 18 nouveaux. Grâce aux 7 bénévoles, 163 transports ont été réalisés ce qui représentent 1 767 km parcourus. 70% des déplacements sont sollicités pour de l'accès aux soins.

> **Les Visiteurs (de convivialité) du VPR** : **3 bénévoles** ont assuré tous les 15 jours des visites de courtoisie auprès des **4 bénéficiaires**. Ces visites permettent de lutter contre le sentiment de solitude des bénéficiaires, de relayer les activités du VPR et d'assurer une veille sociale au domicile. Faute de bénévoles suffisants, 4 personnes sont inscrites sur liste d'attente pour en bénéficier.

> **Les ambassadeurs du VPR** : le porte à porte dans la ville a repris en juin 2022, par les **4 bénévoles** qui ont réalisé 4 tournées. La nécessité d'un nombre suffisant de bénévoles et d'une mixité des binômes a pénalisé leurs missions, avec le départ de bénévoles et une seule nouvelle volontaire.

> **La Pause-Café** : animée par une équipe de 4 bénévoles, elle a accueilli un petit groupe d'environ 5 à 8 personnes, de sexe féminin et très âgées, vivant majoritairement seules, sur 2 sites différents : un à la Reux et l'autre en centre-ville. En septembre, la pause-café du centre-ville s'est délocalisée en « salle commune » rue de Coubertin, à proximité de l'Espace Colibris. On compte une moyenne de 6 personnes par rencontre à la Reux et 9 sur le centre-ville.

> **La veille sociale** : est assurée téléphoniquement auprès **des 27 inscrits** sur le registre des personnes vulnérables constituant le plan canicule et grand froid. 2 campagnes d'appels ont été menées : l'une en été et l'autre en décembre. Une dizaine d'entre eux ont reçu en fin d'année un dessin d'enfant issu du concours de dessins de Noël.

# L'accompagnement de l'avancée en âge

*Orientations politiques*

+ de **3000** personnes âgées de + de 60 ans

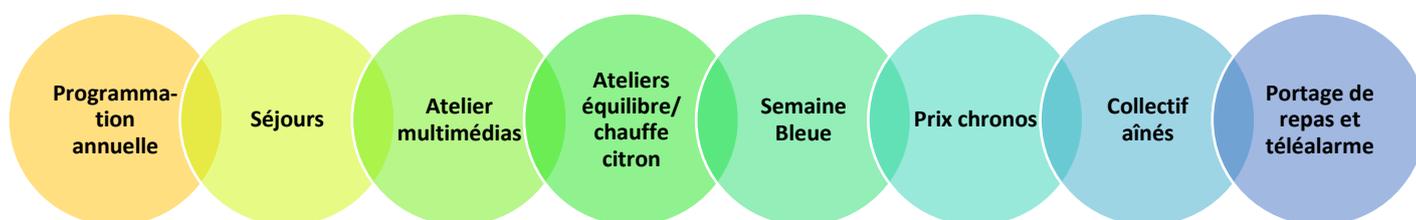
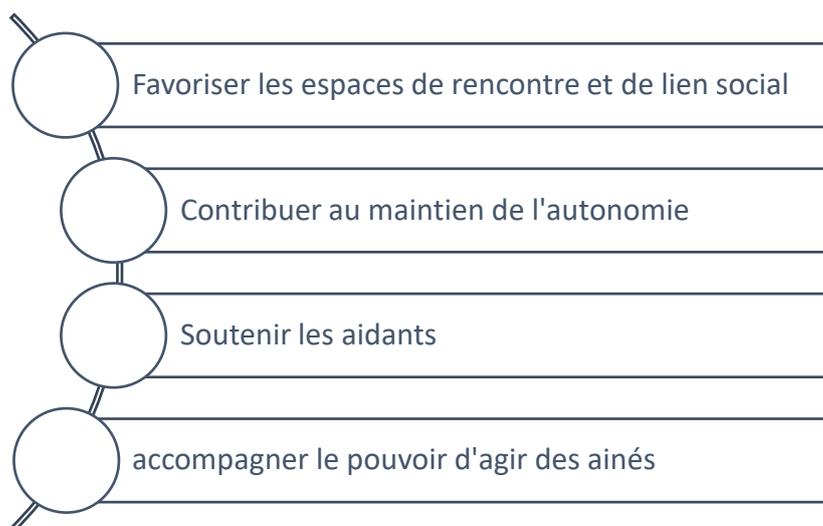
**23** membres du collectif (+5 nouvelles personnes)

**4** rencontres annuelles

**640** bénéficiaires inscrits (+65 aînés)

**795** repas livrés (+361)

**48** foyers avec le dispositif téléalarme (+6)



> Le **collectif « aînés »** est un collectif dynamique, participatif et régulier dans son implication, dont sont issus 8 groupes actions qui réfléchissent à des projets sur différentes thématiques : le logement, la communication, les séjours, la programmation... En 2022, les rencontres avaient pour principal objet la priorisation des actions du nouveau projet social 2022-2025 et la mise en œuvre d'actions en lien avec l'axe santé. Les aînés touchés sont :

- Des retraités actifs, majoritairement autonomes, aux ressources variables. Installés depuis de nombreuses années sur la commune, ils sont majoritairement propriétaires de leurs logements.
- Ils pratiquent une ou plusieurs activités physiques et pour 1/3 d'entre eux, ils sont engagés ou adhérents dans des associations du territoire.
- Indépendamment du collectif Aînés, un groupe de 14 habitants a été mobilisé 2 fois en 2022 pour apporter leur vision « d'experts du quotidien » sur la question du logement adapté aux seniors pour un projet de résidence seniors.



> La **semaine bleue** est un temps fort de valorisation des aînés comme acteurs impliqués du territoire. Propice aux rencontres, de partage et de retrouvailles, c'est moment festif pour les aînés. Cette année le thème porté était sûr « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ». Une programmation sur mesure pour casser les idées reçues :

- Ciné débat Alzheimer (45 participants)
  - Atelier diététique (18 participants)
  - Atelier En Equilibre avec soi-même (25 participants)
  - Atelier Autrement dit (7 personnes)
- soit **95 participations**

> La **programmation** des aînés regroupe plusieurs types d'animations :



- Le **repas des aînés** est le rendez-vous important de la semaine bleue. Articulé autour d'un groupe musical et du parquet de danse, les **254 aînés** et accompagnants ont pu bénéficier d'un repas animé.

- La **programmation annuelle** s'est construite autour de sorties et découvertes locales avec 2 séjours, 23 sorties et 5 projections de films. Ce sont **843 aînés** mobilisés dont 102 spécifiquement sur les séjours.

- Les **ateliers multimédias** ont lieu les jeudis de 14h à 15h30 (niveau 1) et les samedis de 10h à 11h30 (niveau 2). Les ateliers tout public tous les jeudis de 15h à 16h ont totalisé 31 bénéficiaires pour **100 participations** réparties sur 18 séances d'octobre à décembre.

- Les **ateliers équilibre et vitalité** ont pour objectif de sensibiliser aux bons gestes du quotidien pour se préserver des accidents. L'autonomie au domicile est un enjeu important. 10 séances ont été proposées pour **142 participations** destinée à 33 aînés différents.



- Les **ateliers chauffe citron** est un moment à part pour les aînés car c'est l'alliance du ludique et de l'exercice mémoire. Orientées sur des thèmes appétents et une animation basée sur la bienveillance, ce sont 21 rencontres pour **186 participations** soit 41 aînés différents.

- **Rencontres partenariales :**

L'association SIEL BLEU pour la mise en place de l'atelier « En Equilibre avec soi-même » - La MSA pour l'atelier Vitalité - ANT : renouvellement de la convention ateliers numériques étudiants/aînés/étudiants – Caroline LOUIS : diététique – Gerontopôle pour le réseau TISA – Les Délices du Jardin – L'association des Bunkers de Pignerolles.

> **Soutien à domicile**

- Le **portage de repas** est un service facilitateur du quotidien pour les aînés. Lié au CCAS par un marché public depuis le 1 septembre 2022, Anjou Accompagn'service a livré **795 repas** pour 55 foyers soit **62 bénéficiaires**.

- La **téléassistance** est un service qui permet aux aînés une autonomie plus sereine au sein de leur foyer. En 2022 ce sont 48 foyers pour **49 bénéficiaires**.



# La sensibilisation au Handicap et à l'inclusion

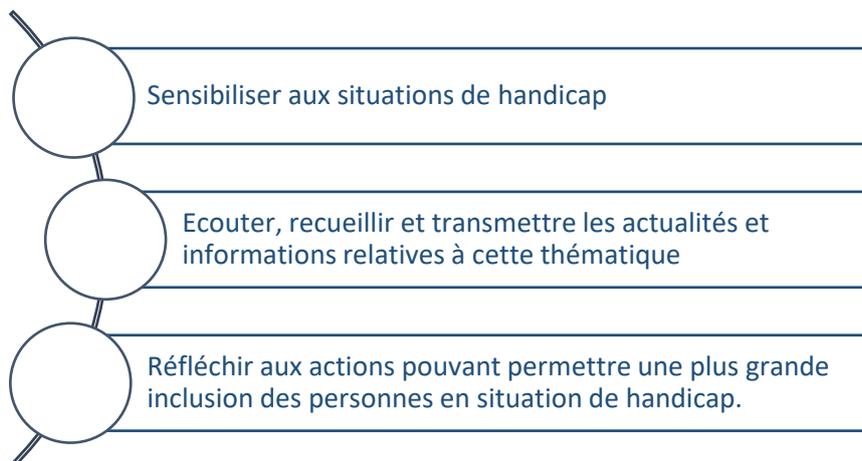
*Orientations politiques*

44 membres du collectif  
(+ 4 pers.)

3 rencontres annuelles

2 groupes actions :

- Temps fort 2023
- Accessibilité aux animations



> **Le collectif Handicap** : s'est réuni 3 fois et fait l'objet de 2 groupes actions autour de la réalisation d'un temps fort et de l'accès aux animations

> **La sensibilisation du personnel communal** : en janvier et mars ont été organisées des sessions de sensibilisation aux différents types de handicaps avec l'appui de partenaires : la surdité avec Surdi 49, les non et mal voyants avec APIDV, le handicap mental avec Kypseli. Le handicap psychique (avec UNAFAM) et l'autisme (La Résidence Sociale) ont été apportés sur la 2<sup>ième</sup> session. Au total, 26 agents de la collectivité ont pu en bénéficier.



> **La sensibilisation des habitants** : un ciné-débat a eu lieu en novembre avec le film « De toutes nos forces » suivi d'un temps d'échange avec Dorothee MERIAU de l'association HANDIZAN, qui a réuni 16 participants. Afin d'approfondir la réflexion, un questionnaire en direction des personnes en situation de handicap a été réalisé pour identifier les situations d'animations manquantes ou inaccessibles. Le peu de retour n'était pas suffisamment significatif pour être exploitable mais la réflexion sera poursuivie en 2023.

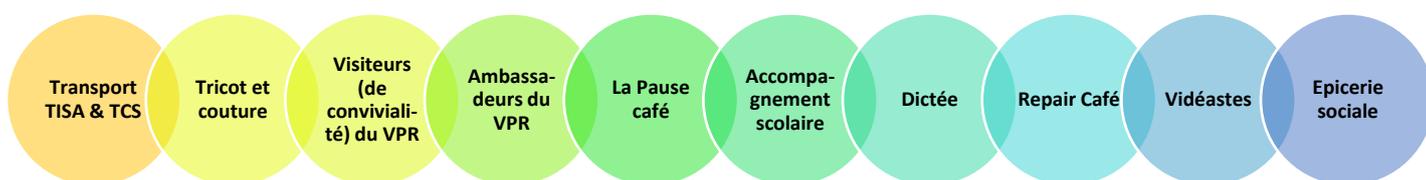
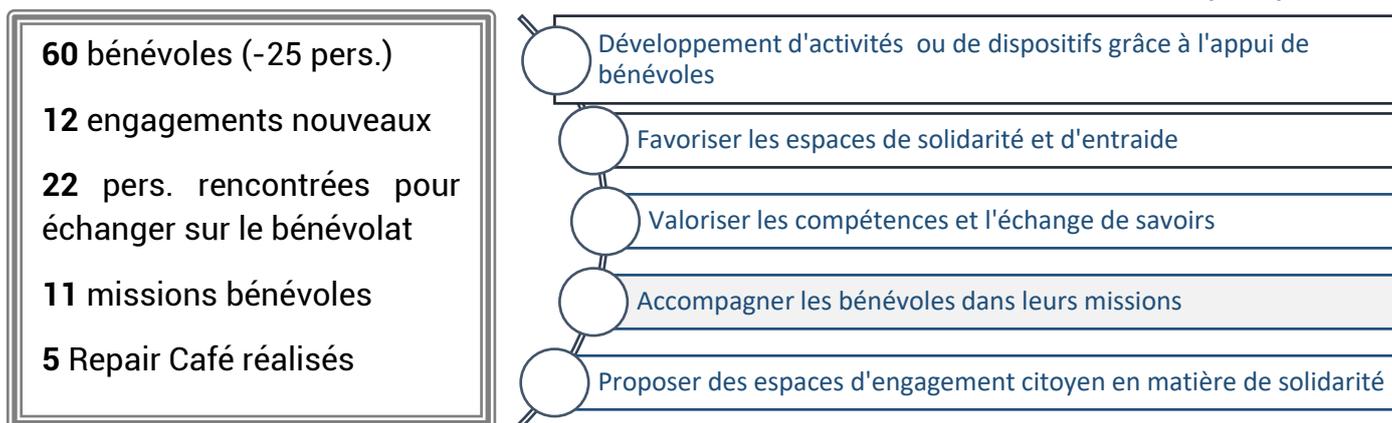
> **Loto pour tous** : a été organisé le 16 octobre par l'association Jouons Ensemble en partenariat avec le VPR. Il a réuni une centaine de participants dont des jeunes de la résidence sociale de Bauné et leurs éducateurs.

## Partenaires

Associations Jouons ensemble, APF France Handicap, Parkinson 49, Viexidom, La Résidence sociale, Habitants et en situation de handicap, apiDV, Le Centre de ressources et de soutien aux aidants UDAF, Collectif 49 personnes en attente de solution, SLAM La Chevalerie, AFM 49, Kypseli.

# L'accompagnement de l'engagement : le bénévolat

*Orientations politiques*



> **Les bénévoles du VPR** : 11 missions bénévoles sont proposées. 60 bénévoles se mobilisent pour réaliser les activités aussi bien collectives qu'individuelles. L'équipe de bénévoles est très majoritairement à la retraite. La diminution d'une vingtaine de bénévoles s'explique notamment par les conséquences de la crise de sanitaire, phénomène constaté pour l'ensemble du secteur associatif. D'autre part, le passage du colis alimentaire à une épicerie sociale a engendré l'arrêt de 11 bénévoles. En termes « d'ancienneté d'engagement », la moyenne est de 3 années. Environ 1/3 de bénévoles sont engagés sur 1 mission au VPR, environ 20% sur 2 missions et 9% sur 3 missions.

> **L'accueil et la formation des bénévoles** : en février et en mai, a été organisé un temps spécifique d'accueil des bénévoles afin de les sensibiliser aux valeurs du service public, d'échanger sur la place de leur engagement et pour favoriser l'interconnaissance entre bénévoles. En juin, a été organisé un dîner où tous les bénévoles du VPR étaient conviés, afin de les remercier de leur engagement et de favoriser également les rencontres.

> **Le Repair Café et Troc tes plantes** : 9 bénévoles étaient engagés sur les Repairs Café qui se sont déroulés 1 samedi matin tous les 2 mois. Cela représente 5 matinées en 2022 et 55 réparations ont été effectuées. Ont été proposés en même temps que le Repair Café, 2 Troc Tes Plantes avec l'appui de l'association Les délices du Jardin, ainsi qu'un atelier Fresque du Climat qui a accueilli 7 participants.

> **Les rendez-vous du bénévolat** : 22 personnes ont rencontrées la *Référente Aînés-Handicap-Bénévolat*, où ont été présentées les missions bénévoles du VPR, identifiés les centres d'intérêt de la personne et ses disponibilités. L'engagement bénévole est formalisé au travers d'une charte signée par les 2 parties, qui sera revue sur 2023.

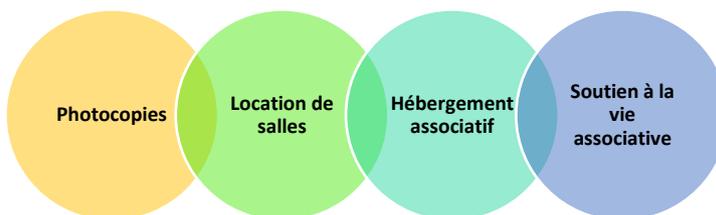
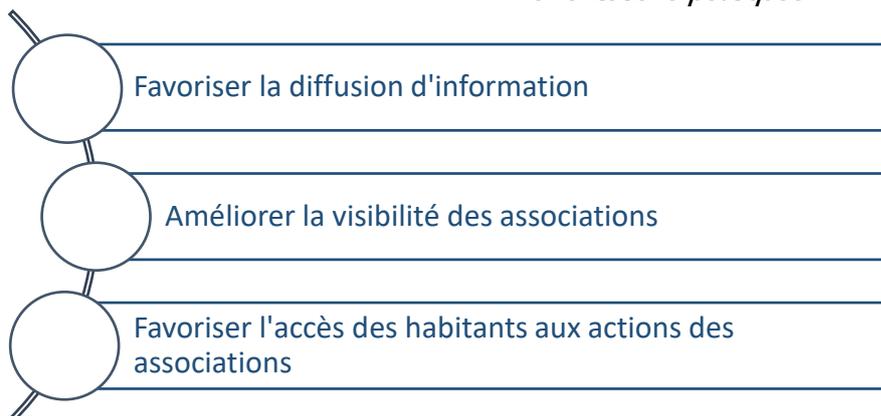


> **Un lieu de réalisation de missions bénévoles** : en partenariat avec l'école d'ingénieur ESAIP, des jeunes étudiants ont créé le Club Accessibilité Numérique pour Tous qui propose au sein du VPR, des ateliers de formation aux numériques pour les seniors mais également un temps de conseils individualisés pour tout public. De même, le VPR est partenaire des campagnes de collectes de la Banque Alimentaire qui ont eu lieu le 25 et 26 novembre, grâce à la coordination assurée d'un bénévole.

# Le partenariat

*Orientations politiques*

**1055** photocopies réalisées  
**35** associations hébergées  
**193** accueils pour la CAF  
**129** accueils pour le CLIC



> **Soutien à la vie associative** : le VPR propose des services destinés aux associations barthéloمیennes.

- Associations hébergées : Le VPR héberge 33 associations qui rayonnent sur le territoire. Elles bénéficient d'une **boîte aux lettres** en extérieur du VPR où le courrier est distribué tous les vendredis.
- Les associations peuvent bénéficier de **photocopies** réalisées par l'agent d'accueil, pour imprimer des affiches, flyers, bulletins d'inscription... En 2022, 1 055 copies ont été faites.
- Les associations partenaires et locales ont la possibilité de **réserver des salles** pour tenir des réunions de type Conseil d'Administration ou pour effectuer des permanences. Ont été enregistrées 114 utilisations de salles, soit une moyenne de 9 à 10 réservations par mois.

> **Les partenaires privilégiés** sont les associations qui bénéficient d'un hébergement au sein des locaux. A ce titre, sont accueillis de façon permanente le CLIC, la CAF ainsi que la MLA. Cette proximité facilite l'orientation des publics et la transversalité de projet. Pour exemple, la MLA, de par sa localisation au sein de l'Annexe, a permis d'accueillir et d'orienter des jeunes immédiatement vers le bon interlocuteur.

Partager ses locaux avec la CAF, invite la conseillère à échanger en proximité avec les agents du VPR et d'accompagner les publics sur les sites des activités. Cette réactivité se traduit aussi sur les actions famille et plus particulièrement la machine à tisser.

- L'association « jouons ensemble », historiquement née du collectif des Aînés, bénéficie d'un accompagnement tout particulier pour la réalisation de leur événement « loto pour tous ». C'est autour de 9 temps (réunion, logistique, administratif) que l'action, en soutien de la référente aînés-handicap, se fait.

> **Les partenaires permanenciers** comme le CIDFF, AFCC49, Al-Anon accèdent, par la contractualisation d'une convention, à la réservation d'un bureau équipé. Le VPR a pour objectif d'offrir, en plus de cet espace, une logique de transversalité et de valorisation. C'est pourquoi, lors des portes ouvertes en septembre, les partenaires sont mis en avant pour assurer une visibilité de leurs actions.

### III. Les perspectives 2023

#### L'accueil inconditionnel

L'accueil du Village Pierre Rabhi est la vitrine et la première porte d'entrée sur l'offre de services. N'étant pas optimale et adaptée, une réflexion est engagée pour répondre aux objectifs suivants : sécuriser les accès et les bureaux accueillant du public ; améliorer les conditions de travail des agents ; et améliorer les conditions d'accueil du public.

De même, les outils de suivi et de gestion des demandes doivent être améliorés grâce à l'appui d'un logiciel métier partagé avec l'ensemble des collaborateurs.

#### La lutte contre la précarité

Les conséquences de la crise sanitaire cumulées aux phénomènes d'inflation doivent nous inviter à adapter notre politique d'aides sociales facultatives afin de répondre au plus près des problématiques.

#### Le soutien par l'insertion sociale

Après une année de mise en service, les épiceries Colibris (sociale et communautaire) feront l'objet d'un bilan pour ajuster aux besoins, le fonctionnement et l'offre proposée.

#### L'accès au logement social

Le partenariat engagé avec les bailleurs sociaux doit se poursuivre pour répondre à l'équilibre socio-démographique en termes de logements sociaux et d'attribution.

#### Le soutien à la famille et à la parentalité

Le travail « d'aller vers » initié avec la Machine à tisser doit être poursuivi afin d'informer aux plus près des parents sur les propositions faites à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Cela doit également s'appliquer dans le renforcement du partenariat avec les écoles. Du fruit de ses rencontres, la construction de la programmation d'activités sera coconstruite et adaptée aux besoins des familles.

#### L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie

Cette année riche en changement a permis de réinterroger la politique « Jeunesse » au sein du VPR. L'arrivée d'une équipe renouvelée offre l'opportunité de se réapproprier le public Jeune et de réadapter nos ambitions éducatives et de prévention.

#### La lutte contre l'isolement

Déployée grâce à l'appui de bénévoles, il est nécessaire de « recruter » de nouveaux bénévoles pour pérenniser l'offre existante et répondre aux besoins non couverts à ce jour.

#### L'accompagnement de l'avancée en âge

Le secteur des aînés est vaste : ils représentent pratiquement 3 générations (ceux nés entre 1950/1960 ceux nés entre 1940/1950 et ceux nés avant 1940). Pour le plus jeunes il est important de s'adapter à leurs attentes et de capter leurs centres d'intérêt pour élaborer des actions en liens avec leurs aspirations. Renforcer les moyens d'accessibilité aux animations, poursuivre la réflexion sur la thématique de l'habitat pour seniors, l'adaptation du programme des aînés et la poursuite d'actions en matière de prévention santé, seront les priorités pour 2023.

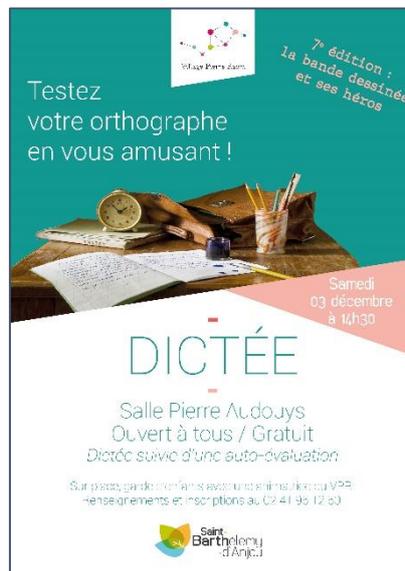
#### La sensibilisation au handicap et à l'inclusion

Renforcer les leviers facilitant l'accessibilité aux animations, poursuivre la sensibilisation du plus grand nombre à la nécessaire prise en compte et inclusion des personnes en situation de handicap, sont les projets pour l'année à venir.

#### L'accompagnement de l'engagement : le bénévolat

Permettre le pouvoir d'agir des habitants passe à la fois par les possibilités d'engagement citoyen et par le bénévolat. En parallèle, le soutien à la vie associative reste une volonté politique forte se matérialisant par le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Citoyenneté et Vie associative. Afin de garantir les meilleures conditions d'exercice de missions bénévoles, les formations aux bénévoles seront poursuivies.

## Quelques illustrations de l'année 2022



### Groupe de travail sur la résidence Service



## Animations du Gouter de Noël 2022



### Atelier chauffe citron 2022



### Sortie à Paris pour le CME 2022



### Atelier cuisine 2022



### Village en Fête



